

L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

DU COLLÈGE ET DU LYCÉE DE ROCHEFORT

de 1900 à 1939

Le lycée de Rochefort fut doté durant tout le XX^e siècle d'une association amicale des anciens élèves, comme il en exista dans presque tous les établissements secondaires durant au moins la première moitié du siècle dernier. Les historiens ne se sont guère intéressés à ces amicales qui comptent parmi les plus anciennes associations encore existantes, dont l'activité paraît s'être surtout limitée à décerner quelques prix et bourses avant un banquet. Ce qui fut le cas à Rochefort. Pourquoi alors y consacrer un article, de sa naissance en 1900, jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale ?

Ce n'est pas pour rappeler les noms des plus illustres élèves, ni pour évoquer les souvenirs enjolivés des potaches. L'intérêt nous paraît résider dans l'analyse d'une forme de sociabilité, dont les caractéristiques sociologiques, les rites et les discours en disent long sur les représentations que se faisaient les élites de l'époque - et de Rochefort en particulier - sur leurs propres place et rôle dans la société. Nous avons pu entreprendre cette étude à partir notamment de la consultation de la collection complète des bulletins de l'Amicale¹²⁵.

Un genre d'amicale souhaité par le Pouvoir politique

Les statuts de l'Association Amicale des anciens élèves du collège et du lycée de Rochefort furent agréés par le préfet de Charente-Inférieure le 13 mars 1900 et ne relevaient donc pas de la fameuse loi sur les associations de 1901.

Sous le Second Empire en effet, le ministère de l'Instruction publique avait déjà souhaité la création dans tous les établissements secondaires de telles amicales. Les directives ministérielles précisaient que les « objets de ces sociétés » étaient : « l'entretien de relations d'amitié fondées depuis l'enfance ; la fondation de bourses et prix annuels ; le secours à d'anciens condisciples ou maîtres nécessaires ; [...] le patronage des élèves sur le point de sortir des lycées ou collèges en leur fournissant de sages conseils et des recommandations, [...] afin de leur faciliter l'accès de carrière... ». L'État montrait ainsi sa fonction d'instituteur et de conservateur social¹²⁶, appelant les élites à participer elles-mêmes au rôle de reproduction sociale assuré notamment par l'Université. Mais l'appel du recteur de Poitiers aux proviseurs en 1867, leur rappelant le souhait du ministre, n'avait pas été suivi d'effet à Rochefort.

A la fin du XIX^e, marquée par d'intenses débats et combats idéologiques (Affaire Dreyfus, laïcité, socialisme, anarcho-syndicalisme...), les gouvernements voulaient

¹²⁵ L'Amicale s'est dissoute en 2002. Son dernier secrétaire général, notre ami Jacques Nompain, nous a aimablement confié cette collection qui est maintenant déposée aux Archives municipales.

¹²⁶ Voir l'analyse de Pierre Rosanvallon, *L'Etat en France de 1789 à nos jours*, Points, Seuil, 1990.

promouvoir les valeurs républicaines méritocratiques, mais sans remettre en cause l'ordre social. La République « bourgeoise » reprit donc à son compte la demande de création d'amicales d'anciens élèves avec les mêmes objectifs que ceux du Second Empire. Ainsi, à la rentrée scolaire 1899, une poignée d'anciens élèves décida de mettre en œuvre le projet de création d'une amicale. Des statuts furent déposés puis, sous la présidence de l'ancien maire de Rochefort, Frédéric Roche, président du Tribunal de Commerce, la première assemblée générale ordinaire se tint le 1^{er} février 1901, suivie du premier banquet, le 19 mai, au restaurant *Chez Brunet*, rue Lafayette.

Les buts et réalisations de l'Amicale

Dans les statuts types adoptés, les buts étaient limités à trois : « entretenir des relations d'amitié formés au collège et au lycée », « prêter aide et assistance aux anciens élèves », « encourager les études universitaires par la fondation de prix annuels, la création de bourses et demi-bourses... ». La prohibition de toute discussion politique ou religieuse, déjà indiquée dans les statuts, était rappelée très explicitement dans l'arrêté préfectoral d'autorisation de mars 1900, sous peine « d'interdiction immédiate de la Société ». S'ajoutait la proscription de discussions sur les sujets administratifs, moyen détourné de revenir à la politique, au cas où il viendrait à l'idée de quelqu'un d'émettre une critique sur la politique scolaire ou simplement un vœu pour demander des moyens supplémentaires. L'association se garda d'ailleurs bien de ne jamais rien demander, au cours de la période étudiée, ni au ministère ni à la Ville, qui eût pu améliorer le fonctionnement du lycée...

En revanche, elle fit beaucoup pour défendre la notoriété de l'établissement par la seule présence en son sein de gens de qualité qui avaient réussi dans la vie après l'avoir fréquenté. Elle prit en charge, en 1908, la publication de son histoire édifiante, rédigée par le proviseur d'alors, M. Lagniel¹²⁷ et fit apposer en 1935, dans la cour d'honneur du lycée, une plaque commémorative en l'honneur d'un enfant du pays, premier élève reçu à Navale un siècle plus tôt¹²⁸, mais 10 ans après la cessation de la préparation au concours d'entrée au *Borda*. Ce fut l'occasion d'évoquer l'époque glorieuse du collège puis lycée et de ses deux plus illustres professeurs Burgeat et Corot¹²⁹, responsables de plusieurs centaines de succès.

L'Amicale distribua des prix annuels et quelques bourses ou aides aux élèves les plus méritants mais cela n'alla jamais bien loin. Le nombre des élèves récompensés par un prix diminua de trois jusqu'en 1921, à deux puis un seul à partir de 1924. La raison invoquée fut que, l'administration du lycée ayant refusé d'entériner le choix des lauréats, dont la désignation provenait en partie d'un vote des élèves depuis quelques années, il n'y aurait plus qu'un seul prix décerné à un candidat choisi par le bureau, ce qui prendrait ainsi plus de valeur. Pourtant le palmarès exhaustif depuis 1900 disparut des tablettes du bulletin au début des années 1930.

Le nombre des élèves aidés connut le même sort. Alors que l'association avait pris en charge en moyenne trois jeunes pupilles avant 1914 - exceptionnellement

¹²⁷ Voir notre article in *Roccafertis* n° 38, janvier 2006.

¹²⁸ Jaulin du Seutre, né le 16 janvier 1819 à Corme-Royal, mort de maladie en 1870.

¹²⁹ M. Burgeat fut professeur de 1839 à 1869, M. Corot de 1890 à 1905 (voir *Roccafertis*, *ibd.*)

sept en 1910 -, son bulletin ne précise plus combien d'élèves étaient aidés après la Grande Guerre, se contentant d'évoquer des frais d'externat et achats de livres au début des années 1930. Le montant de ces aides était modeste et il fut en baisse constante. Avant 1914, l'Amicale y consacrait environ le tiers de ses recettes annuelles, soit 5 à 600 F (l'impression du bulletin coûtant environ 200 F) ; on retrouve les mêmes sommes en francs courants dans la décennie 1920 et encore au début des années 1930, avec une embellie en 1935 à un peu plus de 1 000 F. Mais la perte considérable du pouvoir d'achat du franc après 1914 fait conclure que l'aide a été divisée en fait par 4 ou 5 durant l'entre-deux-guerres¹³⁰. A partir de 1936, les brefs rapports financiers n'en parlent même plus. L'Amicale ne fit plus aucune dépense pour venir en aide à des élèves nécessiteux ; la gratuité des études l'explique sans doute pour une part, mais les familles devaient toujours acheter les livres et fournitures. L'association intervint donc bien peu pour améliorer le système des bourses, ne laissant lui-même passer qu'un faible nombre d'enfants issus de milieux vraiment modestes à l'Université. Ponctuellement, elle accorda également quelques dons à des parents d'anciens élèves, généralement des veuves ayant des enfants à charge. En 1909 s'ajouta un secours de 100 F aux victimes du tremblement de terre en Calabre et en Sicile, ce qui souleva des discussions dans le bureau car cela sortait des attributions de la Société.

La relative modicité des cotisations annuelles (5 F avant 1914) des quelque 2 à 300 adhérents, ne permettait évidemment pas des aides importantes mais le trésorier était presque toujours en mesure de faire état d'un bonus et de l'augmentation de la pelote amassée sur le livret de Caisse d'épargne, illustrant ainsi une des principales vertus à transmettre à la jeunesse studieuse, la prudence par l'épargne. Pourtant, au milieu des années 1920, malgré la modestie des dépenses, le bilan annuel faisait apparaître un déficit, obligeant à puiser dangereusement dans les réserves, de sorte que l'AG de 1928 décida de porter la cotisation à 10 F, ce qui permit de renflouer les caisses et de faire prospérer à nouveau l'épargne¹³¹.

L'autre source de revenus pouvait venir de donateurs mais leur liste, constamment reprise en tête de chaque bulletin annuel, resta toujours très courte (18 donateurs individuels ou collectifs de 1903 à 1939) et les dons furent souvent modiques. L'amiral Marquis, président d'honneur, le premier et plus généreux donateur, versa 50 F en 1903, 200 F en deux fois en 1925-26 et sa veuve donna 100 F en 1930. Mais Pierre Loti, lui aussi président d'honneur, ne donna jamais rien. Il semble également avoir rarement participé à l'Assemblée générale et au banquet, mais la gloire locale, membre de l'Académie française, ne pouvait manquer d'apporter sa caution à l'Amicale de ses anciens condisciples, qui intercédèrent dès 1923 pour que son nom

¹³⁰ La France connut durant la guerre une inflation ignorée depuis un siècle, qui se poursuivit en s'accéléralant au début des années 1920. Poincaré stabilisa en 1926 la valeur du franc et le dévalua en 1928 au 4/5^e de sa valeur de 1914 (le « franc de 4 sous »). La période déflationniste du début des années 1930 vit s'améliorer le pouvoir d'achat du franc mais une nouvelle dévaluation intervint en 1936. Le prix du kg de pain à Paris permet de mesurer le pouvoir d'achat du franc : 0,40 F en 1910, 1,13 F en 1920, 1,58 F en 1925, 2,15F en 1930, 1,61 F en 1935 et 3,10 F en 1939.

¹³¹ La nouvelle cotisation représentait en fait moins de la moitié de celle d'avant 1914. Le livret de caisse d'Epargne comptait 1054 F en 1914, 1636 en 1919, 1896 en 1921, 2045 en 1925, 3614 en 1929, 10 400 en 1934, 13 310 en 1939.

soit donné au lycée, ce qui fut acquis par décret du 21 février 1924. Les plus généreux bienfaiteurs furent paradoxalement les élèves du lycée¹³².

Au demeurant, ces interventions financières étaient jugées par tous symboliques, y compris par la haute administration. Ainsi le recteur Cavalier, présent à l'AG et au banquet de 1910, précisa bien l'essentiel à ses yeux : « vos conseils, votre appui moral ».

Une fraternité masculine élitiste

La principale utilité des amicales était donc l'exemple que les anciens pourraient donner à leurs cadets dans ces fraternités masculines dominées par des vétérans, chargés de guider les meilleurs jeunes hommes pour les introniser dans la vie sociale. Leur activité se situait d'une certaine manière dans la continuité de ces fraternités du Moyen Age et de l'Ancien régime, à la fois confréries et corporations. Mais ces associations n'étaient plus repliées sur la défense jalouse d'intérêts corporatistes dans une société de corps et d'états ; elles étaient domestiquées par le pouvoir central politique, dans une société atomisée d'individus-citoyens, en accord tacite avec les classes dominantes, au bénéfice de la sanctification et de la reproduction d'un système dont l'Université était *l'alma mater*. Les trois ou quatre meilleurs élèves en fin de scolarité étaient donc surtout récompensés, moins par un prix que par leur invitation à l'AG puis au banquet annuel de l'Amicale, invitation qui avait valeur d'initiation aux vertus que la société était en droit d'attendre de ses élites, comme le leur rappela le Dr Dhoste en 1912 :

« Pénétrez votre esprit des saines idées françaises ; ayez l'amour de la Patrie et de la famille ; ayez le culte de l'honneur, du devoir, du dévouement, le goût de l'effort, le sens des réalités. Vous serez alors puissamment armés pour entrer dans l'arène et pour soutenir la lutte pour la vie ».

Quand ils se retrouvaient, une fois par an, les anciens élèves passaient donc leur temps à se répéter, avec cette emphase apprise au lycée, appuyée sur des citations latines et poétiques : nous avons des souvenirs communs, nous pouvons nous tutoyer, nous sommes surtout sortis du même moule qui a fait ce que nous sommes, dont nous sommes fiers et qui est à la base de la grandeur de la France et de son génie. Pas de politique ni de religion qui divisent mais la simple camaraderie, louée comme principe, c'est-à-dire la Fraternité, socle de l'harmonie en société et principe de la République, illustrée dans son discours de 1910 par le professeur Perdrueat :

« Frater, c'est-à-dire *ferre alter*, presque un autre soi-même, la moitié de notre âme : *animae dimidium nostrae*. N'est-ce pas un de nos frères en poésie, l'aimable et sensible Legouvé, qui a dit : « Un frère est un ami donné par la nature ». Fraternité, c'est-à-dire affection et bienveillance réciproque qui unissent les membres d'une même famille, de la famille, source et origine de la Société et de la Patrie ! [...] Fraternité mot sublime sans qu'à l'esprit en surgissent aussitôt deux autres, dont le sens bien compris et l'intelligente application seraient la plus solide base de l'Humanité : la Liberté qui épanouit les hommes, et l'Egalité qui les rapproche ! ».

¹³² Dons de 100 F en 1915, 135 F en 1926, 100 F en 1927. En 1929, l'Amicale fit don de 100 F à l'association sportive du lycée « Les Chardons » mais le comité des fêtes des élèves donna la même somme à l'Amicale.

Cette Fraternité fondait également la Nation que l'État s'évertuait à produire depuis 1789, notamment par l'École¹³³. Il fallait donner un visage sensible à cette figure abstraite en expliquant qu'elle était une oeuvre collective inscrite dans le temps de l'Histoire. Les responsables de l'Amicale s'appuyaient donc sur la fameuse définition de Renan en réponse à sa question « Qu'est-ce qu'une nation ? » : « avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore »¹³⁴. Mais en fixant à chacun sa place en fonction de ses responsabilités. Ainsi, le lieutenant de vaisseau Charles Ballande, lors de l'AG de 1908, à l'occasion d'une remise de médaille pour sa belle conduite à Casablanca¹³⁵, répondit au discours louangeur du président, que le mérite de cette action d'éclat revenait aussi à la « vaillance de mes marins » :

« Nos marins ont été admirables d'entrain [...]. Il me souvient d'une vignette représentant un matelot, le fusil encore chaud à la main, avec cette légende : « A Toulon, histoire de s'amuser, nous chantons *l'Internationale*, mais à Casablanca, lorsque les balles pleuvent, nous chantons *la Marseillaise* ! Non, ils ne songeaient pas à chanter *l'Internationale* à Casablanca, nos petits cols bleus, prêts, au moindre appel, aux plus dangereuses missions ! [...] Et ce ferment malsain de l'antipatriotisme n'est pas près de germer dans leur âme solide et loyale ».

Plus qu'ailleurs sans doute, dans cette ville tout entière vouée à la Marine, la Nation était liée à la Patrie et au devoir de l'illustrer et de la défendre : le proviseur associa à Charles Ballande un autre ancien élève, Joseph Théron, auteur d'une autre action d'éclat en Chine¹³⁶, et souligna : « Tous deux, fidèles à la devise inscrite sur nos vaisseaux, *Honneur et Patrie*, vous avez fait votre devoir ».

Dans ce cercle lié à un lieu, on se préoccupait également de la défense de la « petite patrie », Rochefort - et son arsenal qui en avait bien besoin -, propédeutique à celle de la Grande. Ainsi l'ancien maire, Parat, qui se piquait d'être un grand poète, après avoir chanté sa ville natale, « et son square et sa Nymphé » en 1907, commit-il en 1910 un long poème de 51 strophes qui eût pu prendre place dans *La Légende des siècles*¹³⁷, intitulé « Pour l'Arsenal ! », véritable défense et illustration du choix de Colbert qui se terminait par :

*De même que Bizerte est soutien de Toulon,
Rochefort est de Brest l'importante doublure ;
Nous devons tous lutter sous même pavillon,
Si nous voulons l'honneur de la France future.*

¹³³ Voir P. Rosanvallon, *ibid.*

¹³⁴ Célèbre discours d'Ernest Renan de 1882, cité abondamment par le président Perdrigeat en 1910.

¹³⁵ En août 1907, suite à des « troubles » fomentés par les « indigènes » contre les Européens au Maroc, Ballande fut légèrement blessé lors d'une intervention des marins français qu'il commandait pour protéger les étrangers et libérer le consulat de France à Casablanca qui fut assiégé durant 3 jours et 2 nuits. Il reçut la Légion d'Honneur.

¹³⁶ Théron s'était illustré d'une autre manière : il avait sauvé du désastre le commandant et l'équipage de son navire *La Fronde*, victime de la tempête alors qu'il était amarré à Hong-Kong.

¹³⁷ M. Hyppolite Parat était un grand admirateur de Victor Hugo, à qui il avait envoyé des poèmes et qui lui avait répondu par deux courtes lettres d'encouragement (voir art. de Ph. Duprat, *Roccafertis*, n° 11, janvier 1993).

Dans cette veine, une des principales actions de l'Amicale, avant 1914, fut de faire apposer dans le lycée, en 1910, une plaque commémorative en souvenir « des camarades morts pour la patrie ou victimes de leur dévouement ». Au lendemain de la Première Guerre mondiale, un Livre d'Or fut imprimé à 500 exemplaires en hommage aux anciens élèves morts pour la France, dont les noms furent gravés dans le marbre, dans cet autre lieu de mémoire que devint le lycée avec la place publique du monument aux morts. Le professeur Mémain put alors résumer en 1922 ce que la grandeur de la France devait à tous ces collégiens, lycéens qui, après avoir fait leurs études à Rochefort, étaient allés porter haut les couleurs de la Grande France sur toutes les mers et les continents et qui, en même temps, avaient illustré son génie dans le domaine des sciences et des belles-lettres.

« L'établissement atteint donc ses 120 ans. D'autres peuvent disputer le privilège de l'âge, mais sa carrière plus courte n'a pas été moins bien remplie que celle de ses aînés. Il a donné à la cité et à la France des serviteurs dévoués et éclairés, et parmi eux, quelques-uns se sont élevés au-dessus de célébrités locales, comme le général Duvivier, un des héros de la conquête de l'Algérie, son condisciple René Lesson, naturaliste, voyageur, membre de l'Institut, tous deux élèves de l'École secondaire ; puis Lesson cadet, le médecin ; le chimiste Édouard Grimaux, le philologue Henri Goelzer, Pierre Loti, de l'Académie française... Plus de 350 élèves reçus à l'École navale ont fait flotter sur toutes les mers du globe le pavillon national et, tout autour du vestibule du lycée les membres de l'Association des anciens élèves ont fait graver dans le marbre les noms de leurs camarades tombés au champ d'honneur, dont 184 dans la dernière guerre »¹³⁸.

L'exemple de ces hommes illustres pouvait apparaître inatteignable aux élèves, aussi leur en montrait-on quelques autres qui s'étaient simplement élevés dans la société grâce à leurs mérites. Ainsi lors de la promotion « aux étoiles » du médecin général Dargein en 1930, le président de l'Amicale, le médecin général Chastang tint à présenter ainsi aux élèves la réussite d'un homme issu du peuple :

« A une époque où tant de jeunes gens comptent pour arriver sur la faveur et les protections, nous sommes heureux de leur présenter un de leurs anciens qui n'a jamais dû à l'intrigue aucun de ses grades ni aucune de ses distinctions, qui, le front bien haut, peut se dire le fils de ses œuvres, qui montre qu'elle se vérifie encore cette pensée de Vauvenargues qu'on nous apprenait au collège, que « nos plus sûrs protecteurs sont nos talents », que le vrai mérite arrive à se faire reconnaître et qu'on a bien des chances d'arriver au but qu'on poursuit lorsque, comme vous, on joint à une vive intelligence ces trois qualités maîtresses, l'amour du travail, la conscience et le caractère ».

Renchérissant, le proviseur Naucelle, résuma la fonction de l'institution universitaire :

« L'enseignement universitaire à tous les degrés a pour but de former l'élite ; cette élite doit toujours et en tout donner le bon exemple. L'instruction est incomplète s'il ne s'y joint pas l'éducation. Sans éducation, la réussite dans la vie devient difficile ».

¹³⁸ R. Mémain, professeur d'Histoire (extrait de la brochure éditée lors de la remise des prix à la fin de l'année scolaire 1921-22. - AMR, 1R1)

L'élève Benoît, qui eut l'insigne honneur de répondre à ces discours édifiants, tourna comme il convenait la leçon apprise :

« Nous sommes arrivés à l'époque de la vie où la joyeuse enfance n'est déjà plus qu'un passé, mais où l'existence n'est encore qu'un avenir plein d'inconnu et de ténèbres. [...] Rien ne peut donc nous être plus agréable que de jeter les yeux sur les œuvres de nos aînés [...] car leur exemple est pour nous ce qu'est le phare pour les marins perdus en mer ; il nous indique le port et nous fait éviter les écueils dangereux ».

Un reflet déformé de la population scolaire

L'annuaire des anciens élèves, précisant professions, titres et distinctions, était mis à jour chaque année avec le plus grand soin dans le bulletin, dont il occupait une douzaine de pages. L'Amicale était donc un moyen de se reconnaître socialement. En réalité les positions sociales n'étaient pas effacées dans cette société de fraternité. Chaque année, le président égrenait les noms de ceux qui avaient obtenu une promotion, une distinction, une décoration, dans un ordre suivant une hiérarchie accordant aux militaires les premières places : d'abord les distinctions dans la Légion d'Honneur, puis les promotions des officiers navigants de la Marine, celles des officiers des arsenaux, des médecins et pharmaciens de la Marine, ensuite celles des officiers des autres armes, enfin celles des professions civiles. N'importe qui n'adhérait pas à l'association. Autocensure et parrainage se conjugaient pour en écarter les ratés ou simplement ceux qui ne pouvaient afficher leur réussite. Bien des anciens élèves éloignés ou négligents oublièrent aussi de payer leur cotisation, de sorte que tous ces facteurs s'ajoutant, le nombre des adhérents, limité statutairement à 500, ne fut jamais atteint, le maximum étant un peu supérieur à 300 en 1937. Dominaient ceux qui avaient fait carrière au service de l'Etat, dans les armes, la Justice ou dans la politique (députés, maires, ministres), voire dans le négoce. Un simple agent voyer de St Aignant faisait piètre figure dans cet aréopage. Selon les statuts, il fallait faire tourner la présidence et les membres du bureau mais se succédaient toujours amiraux ou capitaines de vaisseau, médecin généraux et principaux, avocats, présidents du Tribunal de Commerce ... et un seul ancien professeur, A. Perdrigeat.

La comparaison entre le Livre d'or des morts pour la France au cours de la guerre 1914-18 et les listes des adhérents de l'association de 1913 et 1914 fait apparaître une discordance manifeste : sept morts à déplorer parmi les membres de l'Amicale, c'était peu par rapport aux 169 anciens élèves morts. Ce paradoxe s'explique sans doute par la moyenne d'âge plus élevée que celle des générations sacrifiées dans les combats, et par le fait que les marins furent relativement épargnés dans l'hécatombe. En tout cas, il est clair que la composition sociologique de l'Amicale n'était qu'un reflet déformé des catégories sociales ayant envoyé leurs enfants faire des études secondaires. Ceux qui pouvaient se prévaloir de la distinction sociale particulière dans cette ville dont le destin était lié à la Marine et à l'épopée coloniale étaient sur-représentés. La typologie que nous avons pu établir à partir de la confrontation des listes des adhérents, tous les 10 ans sur 40 ans d'existence, le confirme (cf. tableau suivant).

**Evolution de la répartition professionnelle des adhérents de l'Amicale
(1909-1939)¹³⁹**

| Années | 1909 | | | 1919 | | | 1929 | | | 1939 | | |
|------------------------------------|------------|-------------|------------|------------|-------------|------------|------------|-------------|------------|------------|-------------|------------|
| | Total | % | Dont retr. |
| Dont retr. = retraités | | | | | | | | | | | | |
| Nb total | 213 | | 13 | 216 | | 12 | 284 | | 37 | 266 | | 50 |
| Anciens de + 10 ans | | | | 145 | | | 138 | | | 183 | | |
| Disparus de la liste antérieure | | | | 68 | | | 81 | | | 106 | | |
| Nouveaux sur la liste | | | | 71 | | | 146 | | | 83 | | |
| Amiraux | 4 | | | 3 | | | 7 | | 1 | 8 | | 2 |
| Officiers navigants de la Marine | 35 | | 7 | 40 | | 5 | 42 | | 17 | 30 | | 15 |
| Officiers de santé | 14 | | | 22 | | 1 | 33 | | 5 | 35 | | 6 |
| Autres spécialités de la Marine | 11 | | | 12 | | | 17 | | | 12 | | 3 |
| MARINE TOTAL | 64 | 30 | 8 | 77 | 35,6 | 6 | 99 | 34,8 | 21 | 85 | 32,5 | 26 |
| Officiers autres armes | 20 | | | 27 | | 1 | 27 | | 1 | 20 | | 8 |
| ARMÉES TOTAL | 84 | 39,4 | 8 | 104 | 48,1 | 7 | 126 | 44,4 | 28 | 105 | 39,5 | 34 |
| Fonctionnaires Justice | 12 | | 2 | 7 | | 1 | 8 | | 1 | 9 | | |
| Autres fonctionnaires civils | 25 | | | 21 | | 2 | 33 | | 5 | 41 | | 12 |
| Éducation | 11 | | 2 | 10 | | 1 | 12 | | 1 | 9 | | 2 |
| FONCTIONNAIRES CIVILS | 48 | 22,5 | 4 | 38 | 17,6 | 4 | 53 | 18,7 | 7 | 59 | 22,2 | 14 |
| FONCTION PUBLIQUE TOTAL | 132 | 62 | 12 | 142 | 65,7 | 11 | 179 | 63 | 35 | 164 | 61,7 | 48 |
| Professions de santé | 19 | | 1 | 17 | | 1 | 26 | | | 21 | | 1 |
| Professions juridiques | 12 | | | 11 | | | 10 | | 2 | 10 | | 1 |
| PROFESSIONS LIBÉRALES TOTAL | 31 | 14,5 | 1 | 28 | 13 | 1 | 36 | 12,7 | 2 | 31 | 11,7 | 2 |
| Professions du commerce | 23 | | | 23 | | | 32 | | | 32 | | |
| Propriétaires | 5 | | | 7 | | | 5 | | | 3 | | |
| Professions de l'industrie | 5 | | | 6 | | | 18 | | | 22 | | |
| ÉCONOMIE TOTAL | 33 | 15,8 | 0 | 36 | 16,7 | 0 | 55 | 19,4 | 0 | 57 | 21,4 | 0 |
| Étudiants | 11 | | | 7 | | | 10 | | | 4 | | |
| Autres | 6 | | | 3 | | | 4 | | | 10 | | |

SOURCES : Annuaires des bulletins de l'Amicale

¹³⁹ Les comparaisons des lignes 2 à 4 ont été faites par rapport à la liste précédente étudiée dix ans plus tôt. Les pourcentages sont calculés par rapport à l'ensemble des adhérents à une date donnée.

Tout au long de la période dominant très largement les militaires (plus de 40%) et parmi eux les officiers de la Marine (plus de 30%). S'ajoutent quelques officiers des autres armes, presque toujours des régiments coloniaux. Les fonctionnaires civils sont beaucoup moins nombreux (environ 20%). Les médecins et pharmaciens civils (souvent passés au début de leur carrière par les services de santé militaire), les avocats et notaires complètent ce paysage (moins de 15%). Les professions des secteurs économiques restent minoritaires dans cet ensemble. Si on additionne aux militaires, les juges, administrateurs coloniaux, ingénieurs des Ponts-et-Chaussées et quelques professeurs et chefs d'établissement, les fonctionnaires représentent près des 2/3 des anciens élèves, preuve de l'attachement des familles et des éducateurs à l'efficacité des filières de formation aux métiers de la Fonction publique et de l'importance sociale et économique du rôle de l'État dans cette ville arsenal également longtemps tournée vers la réussite de l'entreprise coloniale.

L'étonnante stabilité de la composition sociologique de l'Amicale doit être cependant nuancée. En effet, elle était en 1939 de plus en plus le reflet d'une gloire passée. Les retraités y détenaient une place de plus en plus importante (1/5). Ceux qui y occupaient encore les premiers rangs restaient les officiers de la Marine, alors que l'Arsenal avait été fermé depuis 1927 et que la préparation à Navale avait disparu du lycée deux plus tôt, sans que l'Amicale en dise mot. Alors que le nombre des militaires vieillissants déclinait, les civils étaient de plus en plus majoritaires et parmi eux ceux des professions liées au commerce et à l'industrie.

Immuabilité apparente des rites

Comme toute société fraternelle, l'Amicale fonctionnait suivant des rites immuables dont rendait compte la composition du bulletin. La rencontre annuelle des anciens élèves était réglée en deux temps, celle de l'assemblée générale tenue au lycée un dimanche matin au début du printemps, suivie du banquet qui se déroula d'abord dans divers restaurants de Rochefort puis après la guerre parfois à Fouras ou à St-Porchaire.

L'ordre du jour de l'AG commençait par le discours du Président, ses éloges funèbres, sa lecture du palmarès des promotions, puis le compte rendu d'activité lu par le Secrétaire et le rapport financier du Trésorier étaient adoptés sans discussion, de même que l'adhésion des nouveaux membres et l'élection du bureau préparée d'avance. Tout était expédié en une heure devant une assemblée plus ou moins clairsemée. Il y avait beaucoup plus d'affluence lorsque s'ajoutait une cérémonie commémorative du genre de celles évoquées plus haut.

Le banquet rassemblait généralement plus de monde, jusqu'à 50 à 60 couverts, parmi lesquels figuraient une dizaine d'invités, dont l'administration du lycée et quelques bons élèves. C'était le clou de la réunion. Non seulement parce qu'on y faisait bonne chère autour de menus bien arrosés qui nous apparaissent aujourd'hui pantagruéliques¹⁴⁰, en se remémorant les bons moments passés au lycée, mais surtout parce que ces agapes se terminaient par une bonne demi-douzaine de discours, où chacun faisait assaut de fausse modestie en se repassant les plats, dans un ordre hié-

¹⁴⁰ Menus de banquets courants jusqu'à la Seconde Guerre mondiale au moins, faisant se succéder, hors-d'œuvre, entrées de poissons, viandes blanches, viandes rouges, asperges, fromages, desserts, café, liqueurs...

rarchique très étudié : le président d'honneur quand il était présent, le président en exercice, les invités prestigieux, ceux qu'on avait félicités et qui devaient répondre.

Il fallait surtout montrer qu'on savait parler, faire des discours préparés ou improvisés en utilisant quelques références livresques, bref de faire étalage, avec plus ou moins d'ostentation discrète, de cette culture acquise au lycée qui distinguait et permettait au président professeur Perdrigeat de se sentir l'égal de ses condisciples plus valorisés dans l'échelle sociale. La forme primait souvent le fond, en apparence du moins. Les sujets en disaient long sur les représentations que ces élites provinciales se faisaient de leur place et de leur rôle dans la société comme nous l'avons vu plus haut. Même les sujets les plus anodins et les moins sérieux. A côté des envolées sur la Nation, l'Honneur et la Patrie, était illustré un art de vivre dans une société où la séparation des sexes rejoignait celles des classes sociales. Entre hommes, on mangeait, buvait, discutait, riait en se référant à la formule épicurienne, *Carpe Diem !*, qui faisait oublier un moment les tracas de la vie et les fureurs du monde. A lire les compte-rendus des bulletins, on a l'impression que le temps n'avait pas pris sur ces réunions rituelles. Tout se passe toujours comme les années précédentes. Les discours le disent, on ne sait pas quoi raconter de nouveau mais on parle tout de même. Pourtant, à y regarder de plus près, les échos du monde se faisaient sentir dans ce club.

Les échos du monde

Le contenu des discours permet de juger de l'évolution de la représentation de la puissance française par les élites provinciales. La conscience qu'elles en avaient avant 1914, sûre d'elle-même et de son bon droit, s'exacerbait dans un patriotisme cocardier. La tuerie de 1914-1918 fortifia ce patriotisme mais sous la forme du « sacrifice utile » pour rester unis dans la paix, comme on l'avait été dans l'épreuve de la guerre. De 1915 à 1920, il n'y eut pas de banquet. En 1920, l'Amicale organisa seulement, le 24 octobre au lycée, avec la musique du 57^{ème}, une cérémonie qui rassembla 500 personnes, pour s'incliner devant les noms des anciens élèves qui avaient « payés de leur vie leur dévouement héroïque à la cause de la Patrie ». La reprise du banquet eut lieu en 1921 mais il fallut attendre 1932 pour que l'on connaisse à nouveau la composition du menu. Dans les années 1930, le souvenir des hauts faits des anciens élèves dans l'épopée coloniale et la défense de la Patrie restait entretenu mais de manière moins prolixe et avec beaucoup moins d'emphase.

A la fin du banquet de 1934, le commandant Jacquet, président d'honneur, situant son discours improvisé dans la continuité de ceux de ses aînés, se laissa aller, en guise de souvenirs de sa vie maritime, à raconter une « croustillante histoire » d'une « aventure conjugale à laquelle, jeune officier, il fut mêlé à Lorient » mais qu'il ne souhaita pas voir reproduite dans le compte-rendu, bien qu'elle ait provoqué « d'inextinguibles éclats de rire ». Cette année-là - ceci explique peut-être cela -, les dames avaient été admises pour la première fois au banquet partagé à St-Porchaire, ce qui donna l'occasion de visiter le « castel » de la Roche-Courbon. Mais on n'avait pas oublié la petite patrie de Rochefort dont on passa de vieilles gravures, en partie reproduites dans le bulletin. Le monde avait donc changé : moins de fioritures dans les discours de plus en plus courts, un palmarès des promotions dans l'ordre alphabétique, plus de frivolité dans les propos consacrés au « joyeux sacrifice de

l'amitié », moins de grands hommes cités en exemples. Le « français moyen » fut au contraire le héros du poème (œuvre d'un professeur de Janson de Sailly retiré à Fouras) lu par le Dr Chastang en 1938 :

*Entre l'ouvrier menaçant
Et le patron récalcitrant
Qui veut défendre sa galette,
Plutôt mal que bien je végète.
Je suis tampon, mur mitoyen,
Je suis le Français moyen.*

*Mais si de moi-même je ris
Et si parfois je m'attendris
Sur ma très réelle souffrance,
J'aime toujours ma douce France
Dont je suis le meilleur soutien,
Je suis le Français moyen.*

En 1939, l'Amicale participa au congrès national de l'Union des associations des anciens élèves qui émit plusieurs vœux : outre le dépistage de la tuberculose, l'enseignement et l'éducation à l'hygiène physique et morale, une défense de l'enseignement secondaire hostile aux projets novateurs du ministre Jean Zay et la « priorité aux fils de Français dans les établissements surpeuplés ». Ce conservatisme un tantinet réactionnaire et ce désenchantement coïncidaient avec un lent dépérissement de l'Amicale à la fin des années 1930.

Conclusion

A leur manière, ces associations d'anciens élèves de lycées ont donc participé à la diffusion sous la III^e République du nouveau modèle social « méritocratique » analysé par Christophe Charle, dont l'objectif était de faire accepter la domination « par les dominés en pratiquant une inclusion apparente ou en offrant des alternatives crédibles à la dissidence sociale coûteuse¹⁴¹ ». Dans cette ville particulière qu'était Rochefort, l'Amicale était un trait d'union entre l'École et l'Armée dans le même but de produire la Nation et d'enraciner l'amour de la Patrie. Elle rejoignait ainsi d'une certaine manière les fonctions de la Société de géographie, dont les membres étaient pour une part les mêmes ou issus des mêmes catégories sociales.

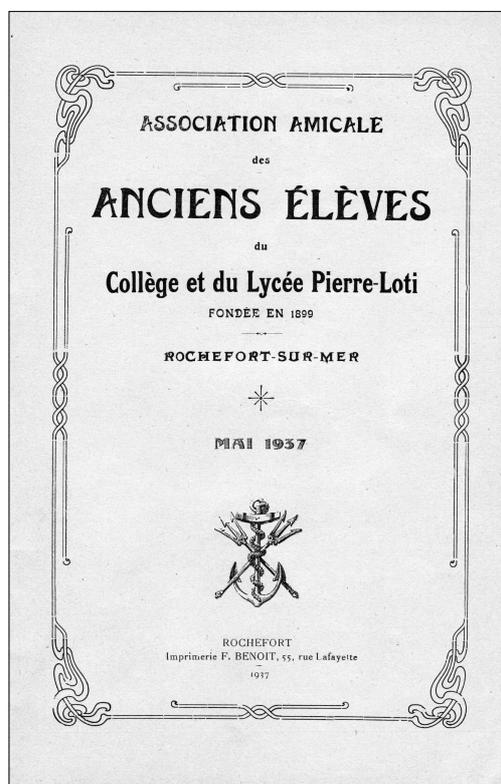
Ce modèle fut cependant de plus en plus inefficace après guerre pour résoudre les tensions internes de la société française et guérir les Français du sentiment d'un déclin dans le monde. Là se situe sans doute l'explication principale du déclin de l'Amicale à la fin des années 1930. Elle suspendit l'encaissement des cotisations de 1941 à 1945. Après la guerre, ses fonctions n'étaient plus les mêmes dans un système éducatif du second degré qui avait commencé à se démocratiser avant guerre et qui se démocratisa de plus en plus après « l'explosion scolaire » des années 1950-60. En même temps les conceptions de l'éducation connurent de véritables révolutions. L'exemple des anciens perdit sa valeur. L'Amicale végéta de plus en plus et disparut au début de ce siècle.

Alain Dalançon

¹⁴¹ Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIX^e*, Points, Seuil, 1991, p. 11-12.



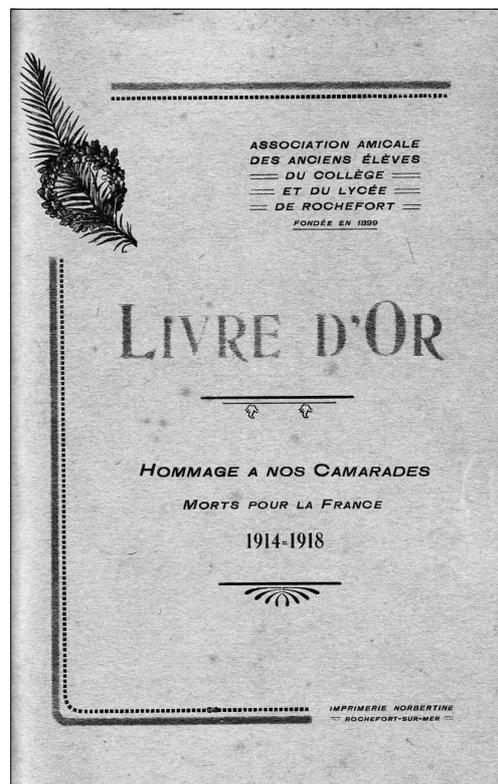
Menu du banquet de 1902



Bulletin de l'Association



Vue du lycée Pierre Loti d'après la brochure de Laigniel (1908)



Livre d'or des anciens élèves
morts pour la France